

# Rencontre d'information citoyenne

## Projet de réaménagement de la rivière Lorette

Dernières étapes pour la réalisation des travaux



## Plan de présentation

- Préambule
- Mise en contexte
- Description du projet révisé
- Échéancier
- Conclusion
- Période de questions



# Préambule



## Préambule

### Mur anti-crue : on est au fil d'arrivée

En bref :

- Le décret gouvernemental sera signé en septembre 2021
- Les citoyens seront compensés financièrement pour l'acquisition de servitudes
- Le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) encourage le projet
- Plus de 60 % du mur sera de moins de 0,7 mètres (2,3 pieds) de haut
- Le mur sera plus bas en secteur résidentiel, plus haut en secteur commercial
- Le mur sera également moins long que le projet annoncé en 2017

# Mise en contexte





# Inondation de 2005



## Travaux réalisés à ce jour par l'agglomération : 40,0 M\$

Années	Réalisations	Investissements
2009-2011	Équipements de protections complémentaires (3 postes de pompage)	9,48 M\$
2011-2012	Barrage du ruisseau des Friches	3,13 M\$
2012-2014	Barrage du ruisseau du Mont-Châtel	3,51 M\$
2013	Mesures temporaire d'urgence	0,87 M\$
2013 et 2015	Pont des Méandres (rue Michel-Fragasso)	4,50 M\$
2015	Réfection des ponts de l'autoroute Henri-IV	15,1 M\$ (MTQ)
2017	Pont Wilfrid-Hamel et réfection du boulevard	4,10 M\$ (5,7 M\$ MTQ)
2017	Poste de pompage des Canetons	3,55 M\$
2020-2021	Pont de l'Accueil (boulevard Masson)	4,40 M\$
Note : d'autres dépenses de services professionnels et d'acquisitions sont incluses dans les investissements totaux		

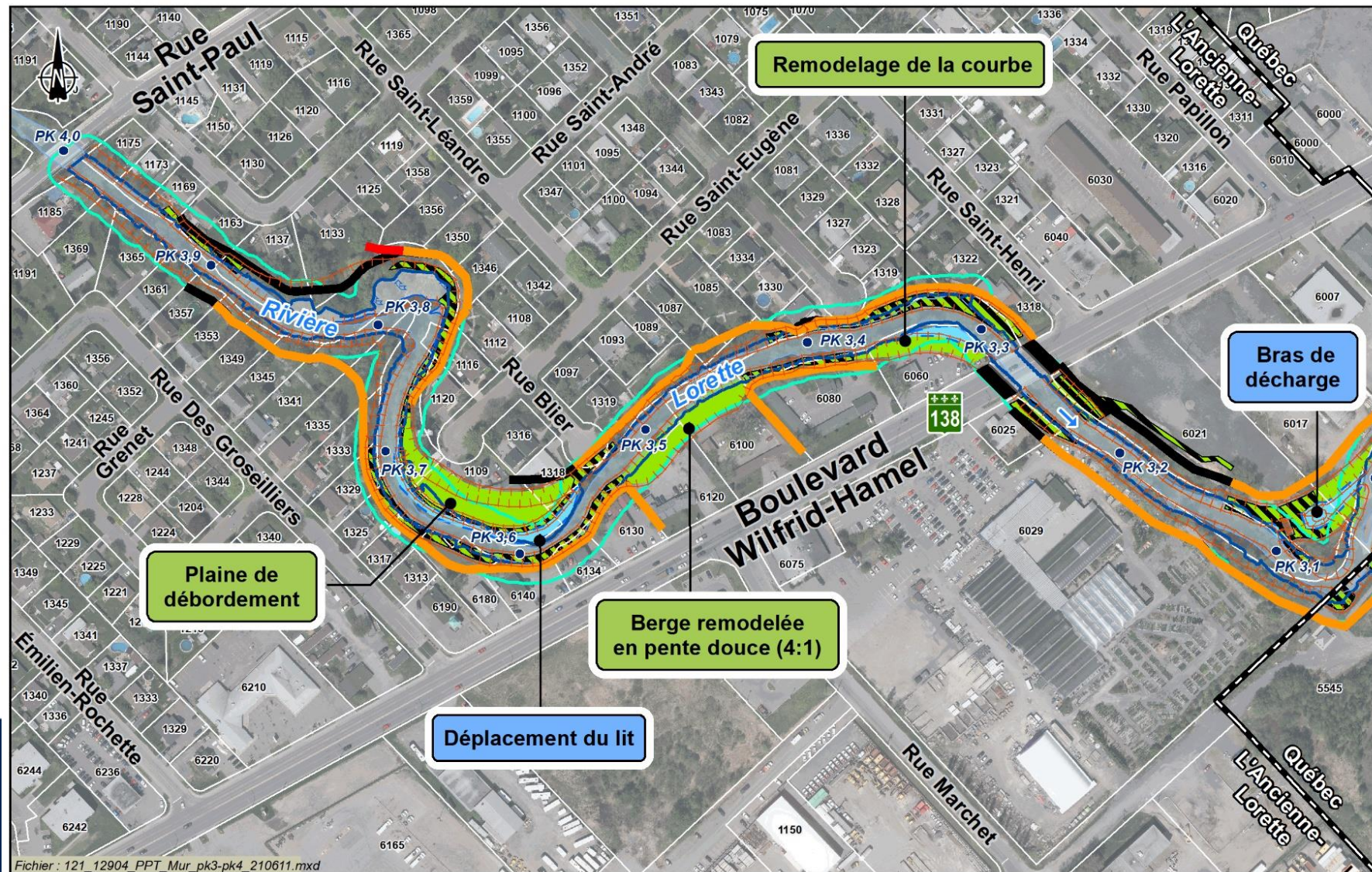


# Description du projet révisé



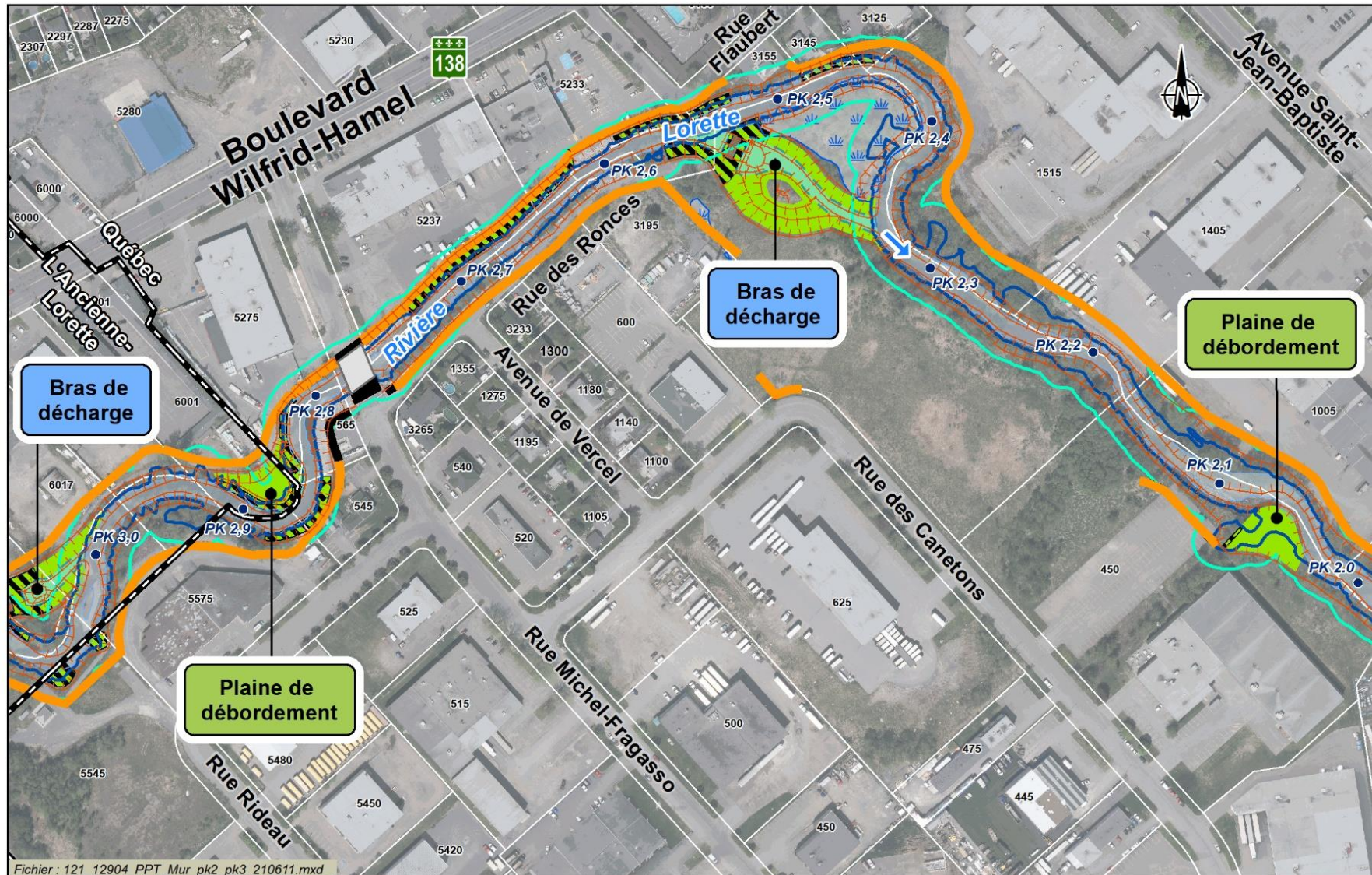


## Murs anti-crue et interventions en rivière





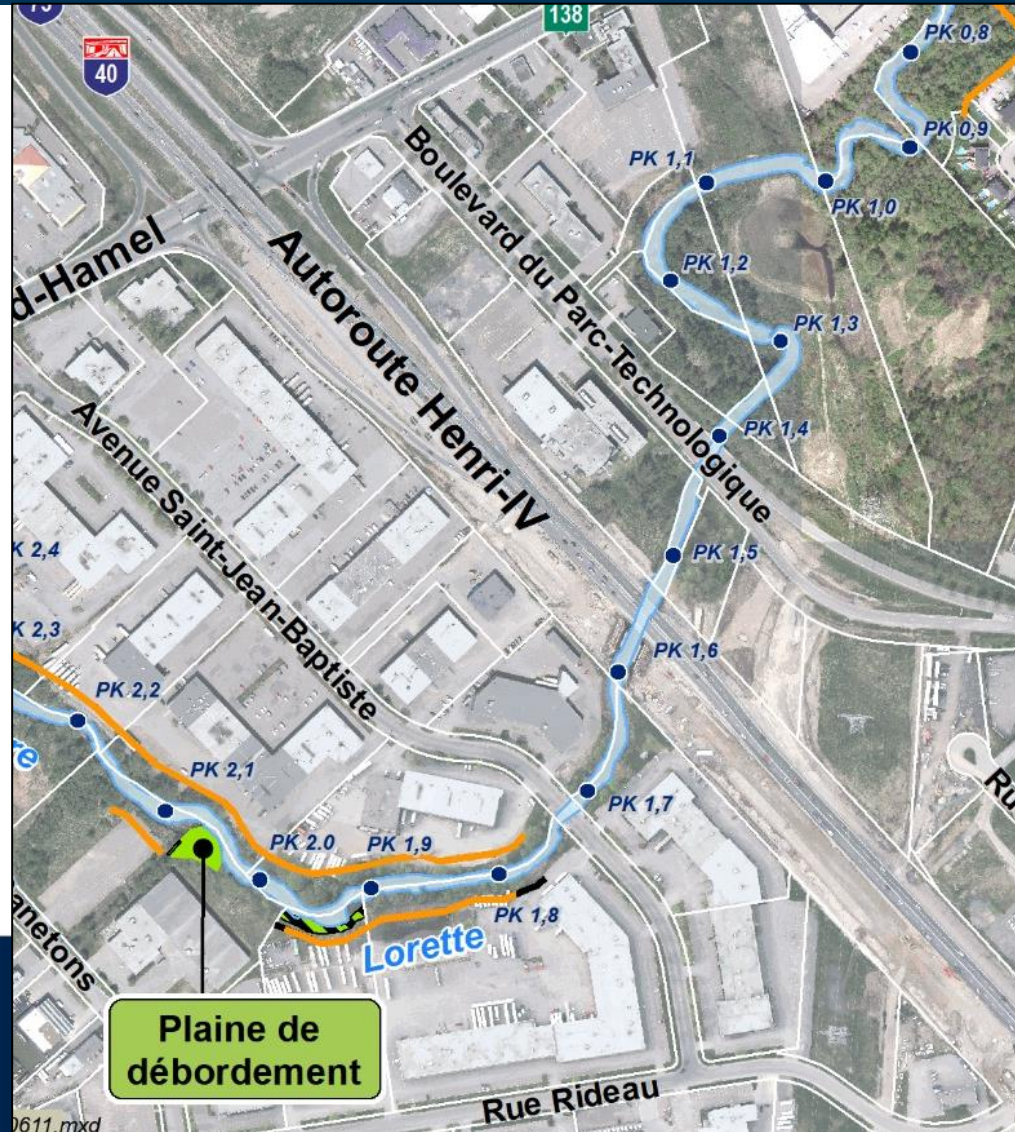
## Murs anti-crue et interventions en rivière (suite)



Fichier : 121\_12904\_PPT\_Mur\_pk2\_pk3\_210611.mxd

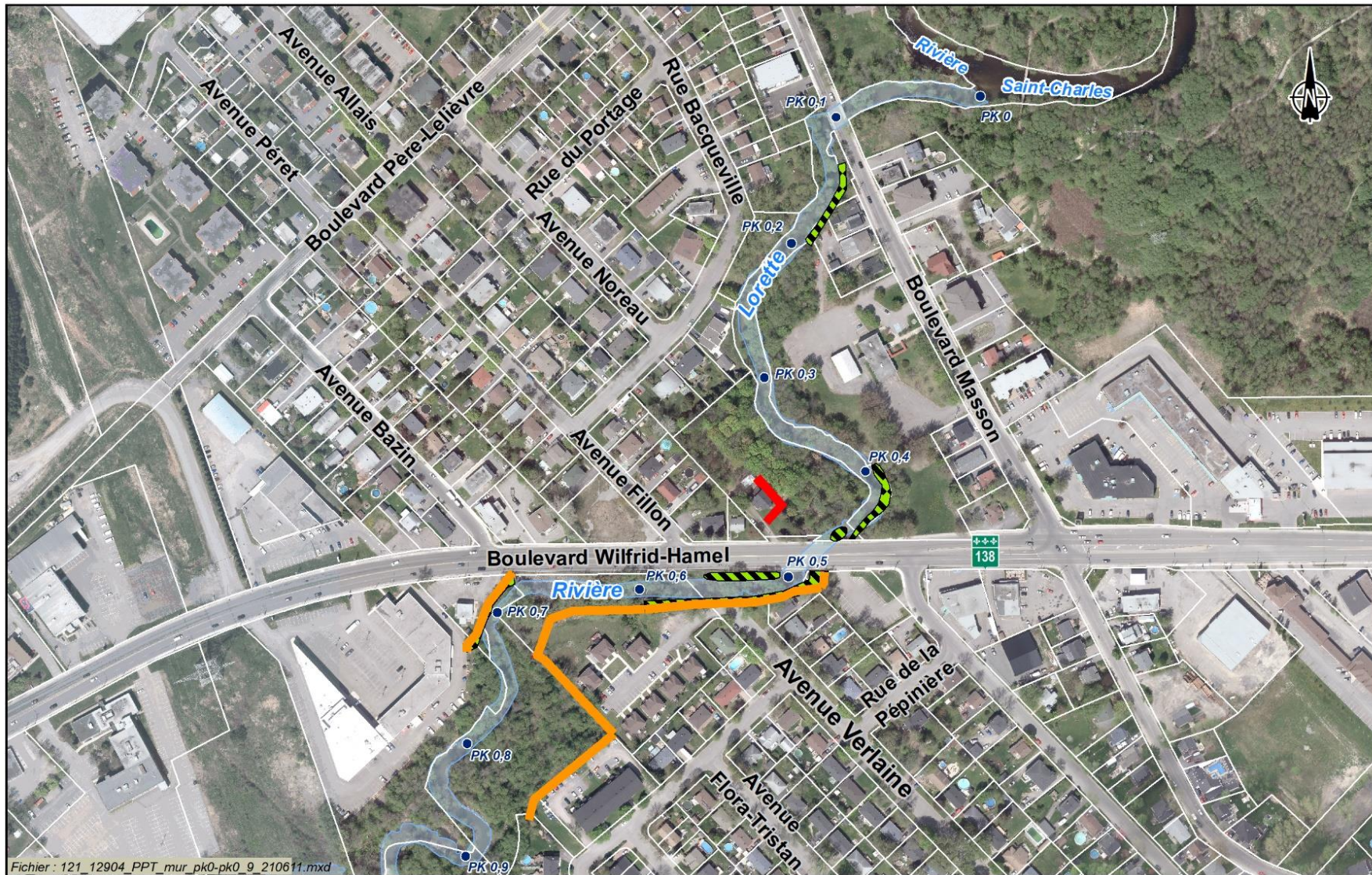


## Murs anti-crue et interventions en rivière (suite)










## Murs anti-crue et interventions en rivière (suite)



### Aménagements projetés

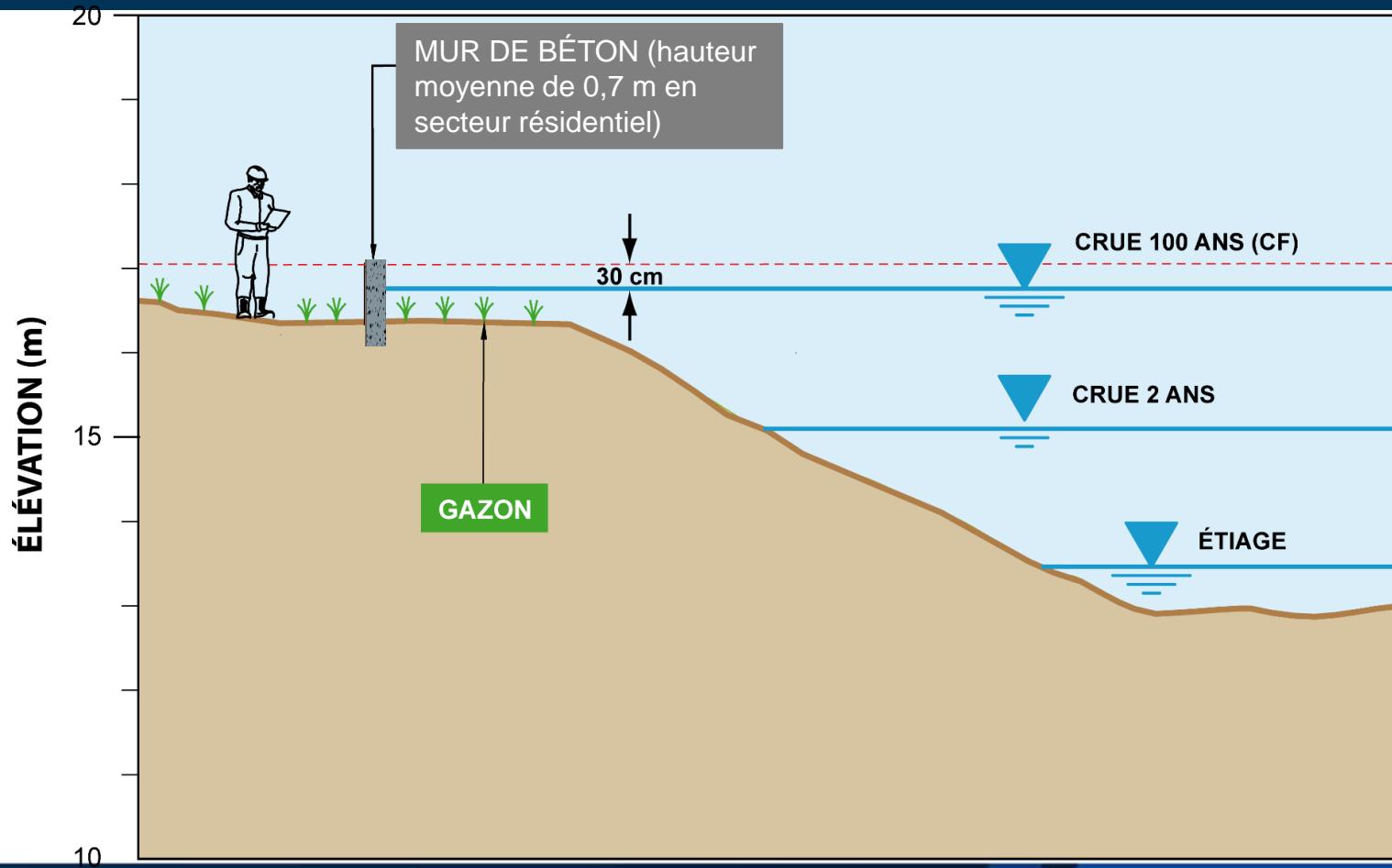
-  Génie végétal
-  Enrochement végétalisé

### Murs anti-crue

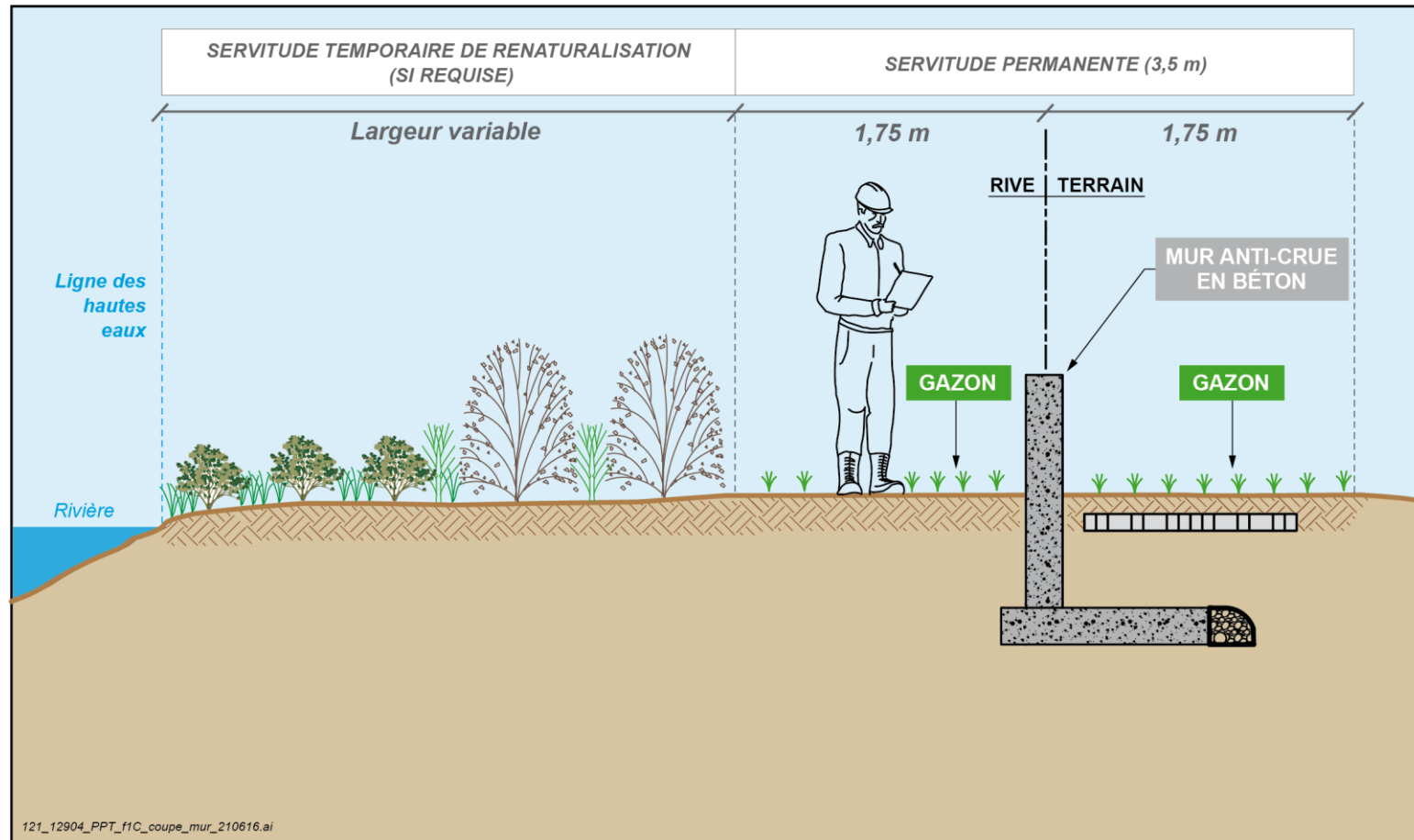
-  Murs conservés en 2021
-  Murs retirés par rapport à la version 2017
-  Murs ajoutés par rapport à la version 2017



## Schéma d'implantation du mur



## Vue en coupe du mur





## Travaux projetés – Murs anti-crue et interventions en rivière

- Remplacement des ouvrages temporaires par des ouvrages permanents
- Le mur anti-crue en béton est un ouvrage avec :
  - Empreinte minimale au sol de 0,5 m (1,7 pi)
  - Hauteur moyenne de 0,7 m (2,3 pi) en secteur résidentiel
  - Hauteur qui varie entre 0,5 m et 1,9 m (1,7 pi à 6,2 pi) sur l'ensemble de l'ouvrage, près de 85 % des murs auront 0,9 m (3 pi) et moins, et dont à peine plus de 50 m de mur d'une hauteur supérieure à 1,5 m (5 pi) en secteur commercial
  - Longueur totale de 3 400 m
  - Servitude permanente de 3,5 mètres
- À la demande du MELCC, l'agglomération entend procéder à la renaturalisation des zones (rives) qui ne le sont pas adéquatement entre l'emprise d'entretien du mur anti-crue et la rivière, acquérir au préalable des servitudes temporaires, en assurer le suivi pendant cinq (5) ans, et laisser la nature faire son œuvre par la suite

# Un projet optimisé globalement

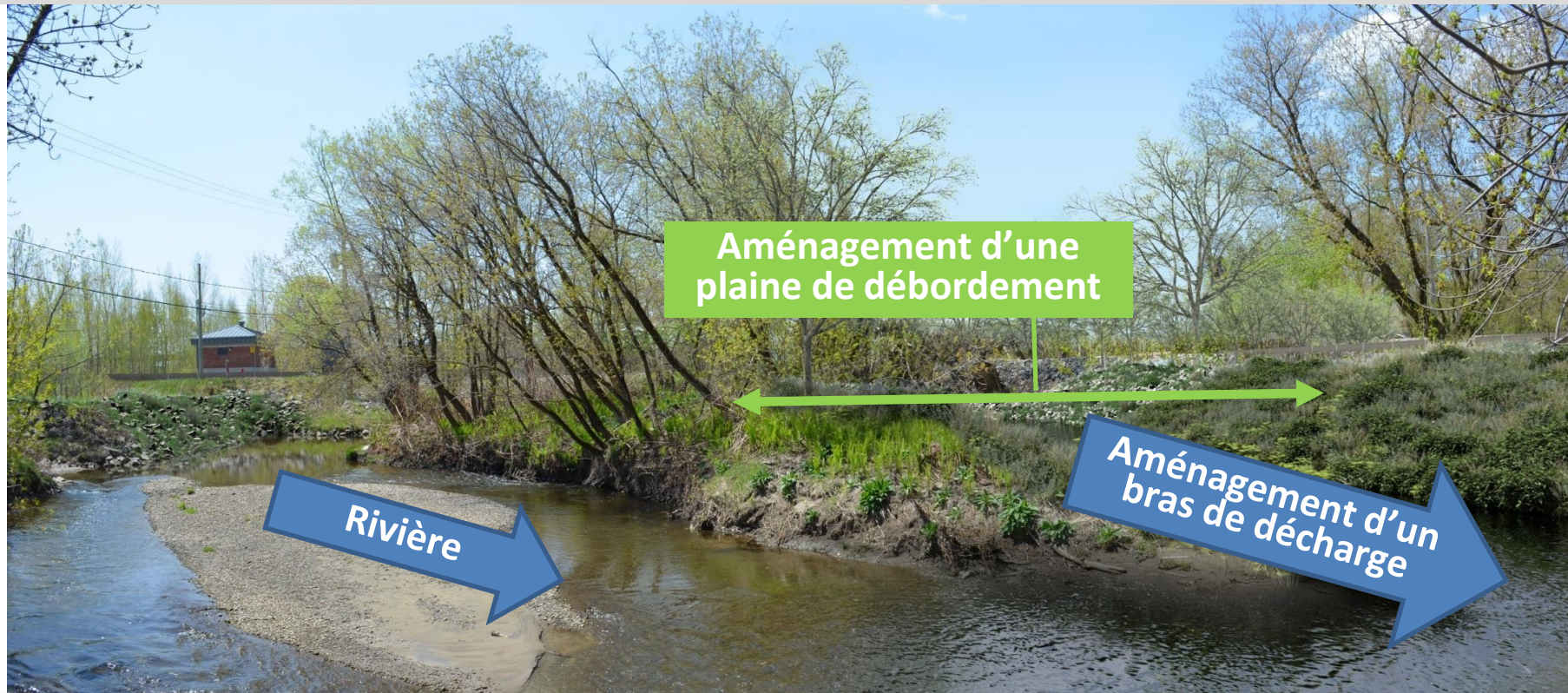
**Des interventions en rivière sont requises afin d'augmenter la capacité hydraulique de la rivière (2 bras de décharge, 3 plaines de débordement)**

- Diminuent le nombre de propriétés touchées par les travaux
- Réduisent donc l'envergure et l'impact du projet



## Simulation visuelle

### Plaine de débordement et bras de décharge



# Échéancier





## Prochaines étapes

27 avril 2021 : Dépôt du rapport complémentaire à l'étude d'impact (réalisé)

30 avril : Réception du rapport complémentaires à l'étude d'impact (réalisé)

28 mai : Consultation des experts (réalisé)

11 juin : Envoi des questions complémentaires du MELCC (réalisé)

2 juillet : Envoi des réponses aux dernières questions du MELCC

16 juillet : Dernière consultation des experts

6 août : Analyse environnementale et dépôt du rapport

27 août : Recommandation du ministre

## Prochaines étapes (suite)

### **Septembre 2021 : Décret gouvernemental**

Automne 2021 : Arpentage complémentaire des propriétés et cueillette d'information sur le terrain

Automne 2021 et hiver 2022 : Ingénierie détaillée pour préciser l'implantation du mur

Printemps 2022 : Rencontres individuelles avec les propriétaires : information sur la localisation du mur et des servitudes à acquérir

Automne 2022 : Plans et devis pour soumissions et obtenir les autorisations ministérielles

2023-2024 : Réalisation des travaux

- **Septembre 2021** : décision du conseil des ministres



## Engagements financiers adoptés au Plan d'investissement de l'agglomération

Description	Échéancier	Montant	
Travaux réalisés à ce jour		40 M\$	
Murs anti-crue et interventions en rivière – phase 2	2022-2024	31,15 M\$	} 35,25 M\$
Poste de pompage Wilfrid-Hamel	2022	3,0 M\$	
Mise à niveau de certains postes de pompage existants	2025	1,1 M\$	
<b>Total</b>		<b>75,25 M\$</b>	

# Conclusion





# Conclusion

- Remplacement des mesures temporaires par un mur anti-crue.
- Diminution de la longueur de murs de 280 mètres en amont de l'autoroute Henri-IV.
- Il y a 60 propriétés touchées par les travaux.
- Les propriétaires seront rencontrés individuellement à l'étape de l'ingénierie détaillée pour leur présenter le projet sur leur terrain.
- Une proposition d'indemnité sera proposée aux propriétaires pour les servitudes pour une entente de gré à gré.
- Exécution des travaux.

# Période de questions

## Informations

[ville.quebec.qc.ca/rivierelorette](http://ville.quebec.qc.ca/rivierelorette)

311





Merci





## Annexe





## Distribution de la hauteur des murs

**Tableau 5.1** Tableau résumé de la distribution des hauteurs de protection.

HAUTEUR DE MUR	LINÉAIRE (m)	LINÉAIRE (%)	INCRÉMENTIEL (%)
0,5 m	1 379	41	41
0,5 à 0,7 m	794	23	64
0,7 à 0,9 m	692	20	84
0,9 à 1,1 m	277	8	92
1,1 à 1,3 m	182	5	98
1,3 à 1,5 m	25	1	98
1,5 à 1,7 m	18	1	99
1,7 à 1,9 m	35	1	100
<b>TOTAL :</b>	<b>3 401</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Étude d'impact, Tome 2 de 2 , WSP (2021)

